

PROFIL STAGIAIRE

Salarié assurant au sein de l'entreprise les fonctions relevant des catégories d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur dans le cadre d'interventions sur des matériaux amiantés ou à proximité.

PRES-REQUIS

Aptitude médicale au poste de travail.

OBJECTIFS

- Garantir la prévention du risque amiante lors de toute intervention sous-section 4 et d'assurer la protection des travailleurs, des tiers et de l'environnement.

COMPETENCES VISEES

- Prendre soin de la santé et de la sécurité des travailleurs
- Savoir définir et faire mettre en œuvre les modes opératoires adaptés, lors d'une intervention sur matériau contenant de l'amiante.
- Savoir expliquer les consignes aux opérateurs,
- Appliquer les processus permettant de limiter l'émission des fibres.
- Réagir face aux situations anormales.

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation Action (40% théorique – **60% pratique**)

Méthode interactive alternant des exposées, des échanges sur les expériences vécues dans l'entreprise, des études de cas, des films et des travaux pratiques sur plateforme pédagogique conformément à l'arrêté du 23 février 2012.

VALIDATION ET ATTESTATION

QCM + TRAVAUX PRATIQUES

Certificat INRS OPPBTP délivré selon les résultats de l'évaluation

DUREE DE LA FORMATION

- 5 jours [Groupe de 3 à 8 personnes]

COÛT DE LA PRESTATION

FORFAIT pédagogique [par personne] **1100,00 € Net de taxe**

PROGRAMME

Mise à jour 18/03/2020

- ❖ **Le risque amiante**
 - Origine, propriétés physico-chimiques, utilisations dans le BTP et l'industrie,
 - Effets sur la santé, les pathologies de l'amiante.
- ❖ **Le contexte réglementaire**
 - Qualification des travaux en SS3 ou SS4.
 - Réglementations code de la santé publique, code du travail, code du transport des matières dangereuses.
 - Repérer, Traiter, éliminer les MPCA
 - Responsabilités de l'employeur et des travailleurs
 - Protection, formation et information des travailleurs, droit de retrait.
- ❖ **La Responsabilité des différents acteurs**
 - Rôles, missions et obligations des intervenants,
 - Documents associés aux interventions.
- ❖ **La prévention du risque amiante :**
 - La démarche globale de prévention des risques,
 - Les acteurs institutionnels et internes de la prévention,
 - Analyse critique des repérages et documents à disposition.
 - Évaluation préalable (VLEP), processus et MPC,
 - Elaboration du mode opératoire,
 - Mise à jour du DUER, du plan de prévention,
 - Les notices de poste,
 - La gestion des déchets.
- ❖ **La mise en œuvre du mode opératoire sur plateforme :**
 - S'équiper, se déséquiper avec les EPI, et les appareils respiratoires
 - Procédure d'entrée et de sortie de zone selon les niveaux d'empoussièrement,
 - Application des méthodes de réduction d'émission des fibres,
 - Construction d'un confinement statique et dynamique,
 - Entretien des moyens de protection collectifs,
 - Mise en œuvre d'un mode opératoire,
 - Procédures de décontamination des personnels,
 - Gestion des déchets et des outils,
 - Réagir face à une situation d'urgence.